

I. INTRODUCTION par Michel BARIBAUD, Président de l'Épreuve TIPE, Professeur à l'INP Grenoble

La septième édition de l'épreuve T.I.P.E. s'est déroulée comme d'habitude à l'I.U.T. de l'Avenue de Versailles à PARIS du lundi 23 juin au samedi 19 juillet 2003 ; soient quatre semaines complètes, c'est à dire 3 jours de moins que les années précédentes. Cette année, deux thèmes étaient proposés aux candidats (*cf.* BO. n°22 du 30.05.02) :

- Contrôle, optimisation
- Fini, discret et continu

Ils se sont montrés suffisamment généraux pour conduire à une très grande richesse d'interprétations et à beaucoup de pluridisciplinarité. Cette édition a permis à 285 examinateurs d'interroger 14084 candidats.

Cette nouvelle session s'est déroulée sans incident majeur, ce qui nous conduit à considérer que cette épreuve très mobilisatrice continue à répondre de façon plutôt satisfaisante à l'attente des Ecoles qui ont contribué à la mettre en œuvre. D'ailleurs, n'ayant eu à répondre qu'à une trentaine de réclamations sérieuses (0,2%), on peut estimer que la satisfaction est quasi générale. Cependant, ne nous y trompons pas, s'installer dans l'autosatisfaction serait la pire des erreurs qui pourrait aller jusqu'à la remise en cause de l'épreuve elle-même.

On ne rappellera jamais assez qu'il s'agit d'une opération lourde à structure administrative légère et dont le fonctionnement n'est soutenu que par la compétence et la motivation des personnels qui en ont la charge. Cette situation lui confère une fragilité dont il convient d'être averti. Fort heureusement, la conscience professionnelle, le dévouement et l'enthousiasme de l'ensemble des acteurs est un gage de solidité dont on espère qu'il sera pérenne.

Cependant, chacun sait qu'un dispositif de cette ampleur ne peut progresser que dans le mouvement ; c'est avec une réelle satisfaction que j'ai reçu des propositions d'évolution de la part des responsables pédagogiques dont l'esprit créatif est loin d'être épuisé. En effet, l'épreuve dispose d'une équipe pédagogique vivante et soudée ; à la lecture des rapports individuels qui suivent, vous trouverez une identité de vue qui, loin de conférer à la sclérose montre le souci permanent d'aller de l'avant.

Chaque examinateur a interrogé de 9 à 10 candidats par jour (il y a même eu quelques séries à 11 candidats, certes extrêmement rares) et ceci dans les conditions caniculaires dont chacun se souvient. Un examen attentif des moyennes attribuées par chaque binôme montre une très grande cohérence qui garantit une certaine équité dans l'évaluation au sein de l'épreuve.

Comme d'habitude, d'excellents dossiers C ont enthousiasmé les examinateurs qui ont eu la chance de les découvrir. Par contre, de très mauvais dossiers ont consterné ceux qui ont eu à les subir. On constate souvent une implication insuffisante d'un certain nombre de candidats et on assiste à une évaluation très discriminante de l'épreuve T.I.P.E. au sein des concours.

Il apparaît clairement que :

- Les sujets de haut niveau sont à haut risque (mais y briller n'en a que plus de prix) :
- L'initiative, le travail suivi et l'implication personnelle valent mieux qu'une analyse superficielle mal maîtrisée, fut-elle brillamment présentée
- Le travail en équipe est encouragé mais le duplicata de fiche synoptique est déconseillé car chacun doit y préciser sa part
- Un travail considérable, même s'il a conduit à des résultats décevants, ne pourra être pris en compte s'il est totalement occulté par le candidat.

En résumé, la partie C doit être l'aboutissement d'un travail régulier tout au long de l'année, bien encadré par le professeur responsable et qui montre, de la part du candidat, une maîtrise du sujet convenablement choisi, un souci d'innovation, de la valeur ajoutée et la manifestation de créativité.

En ce qui concerne la partie D, il semble que la formation au sein des classes préparatoires soit mieux adaptée que par le passé. La difficulté du sujet donné est prise en compte au cours de l'évaluation. Cependant, trop d'exposés se sont contentés de suivre le plan du texte proposé sans faire l'effort de prendre du recul et d'apporter une contribution personnelle sur l'analyse de ce qu'on leur demandait de traiter.

La préparation du T.I.P.E. en groupe n'est absolument pas interdite comme on l'entend dire ici ou là. Dans certaines circonstances, elle peut même être recommandée. Cependant il est clair que chaque candidat doit dégager avec précision quelle est sa part personnelle dans l'ensemble du travail accompli et que la duplication de fiches synoptiques identiques ne peut être admise.

Bien qu'ils soient de plus en plus rares, des dysfonctionnements ont encore été constatés avec les fiches synoptiques. Il convient de rappeler qu'elle doit être **d'abord** signées par le professeur responsable et que cette signature doit être **ensuite** authentifiée par l'administration du lycée. Nous avons encore eu à déplorer d'observer des fiches qui authentifiaient des signatures qui n'existaient pas. Nous avons eu à traiter le cas particulier suivant : le travail indiqué sur la fiche avait bien été effectué par le candidat mais le refus de signature était motivé par l'absentéisme excessif du candidat. Nous appartient-il de sanctionner les fautes de disciplines à l'intérieur du lycée ?

En général, le refus de signature a été sanctionné.

Les responsables pédagogiques ont rédigé chacun un rapport que l'on trouvera ci-dessous. On pourra constater des redites entre les rapports de chacun d'entre eux et en comparant avec les années précédentes. Ceci signifie que d'une année sur l'autre et d'une filière à l'autre les aspects positifs et négatifs sont récurrents.

Bien sûr, n'oublions pas les candidats et leur encadrement. Si nous avons eu à déplorer quelques sujets C préparés manifestement à la hâte, il convient surtout de mettre l'accent sur ceux qui, bien préparés par une superbe complicité entre le candidat et son professeur responsable, ont enthousiasmé les auditeurs qui ont eu la chance de les écouter. Ce sont ces exemples qui montrent l'implication des professeurs des CPGE dans la préparation de leurs élèves car nous avons remarqué également une amélioration dans la présentation de la partie D due également à l'excellent travail de l'encadrement.

Je rappelle que les visiteurs sont acceptés lors des exposés à condition qu'il n'y ait qu'une personne à la fois et qu'elle ne soit pas récusée par le candidat, notamment, cette possibilité est offerte aux élèves de première année des C.P.G.E..

Pris par une accumulation de charges au sein de son établissement, le Professeur Alain MARUANI a dû se résoudre à abandonner les responsabilités de la discipline physique qu'il assumait avec le brio que l'on sait depuis la création de l'épreuve. Au delà du pionnier qui a eu une contribution prépondérante à la mise en place de cette expérience à la fois passionnante et innovante, nous perdons un homme de culture, de talent et de tempérament. Nous n'oublierons pas la qualité de son action, ni la fougue avec laquelle il a toujours réussi à communiquer son enthousiasme, même dans les moments les plus difficiles. Alain est parti vers d'autres préoccupations à la hauteur de son talent, d'autres auront la chance de bénéficier de ses compétences aussi profondes qu'étendues, mais, pour nous, il demeurera l'un des fondateurs talentueux de l'épreuve. Permettez-moi, ici et au nom de toute l'équipe, de le remercier publiquement pour sa contribution considérable et son comportement exemplaire.

L'année prochaine, l'épreuve se déroulera du 21 juin au 17 juillet 2004. Le thème retenu est (*cf.* BO n° 24 du 12 juin 2003) :

« OBJETS, STRUCTURES, FORMES ET MATERIAUX »
Reconnaissance, représentation et analyse

Il doit s'inscrire dans la perspective générale suivante :

« Les Technologies et les Sciences mises au service du Développement Durable »

Ce nouveau vocable peut paraître surprenant mais je ne doute pas que chacun aura à cœur de trouver la formule qui permettra de concilier l'ensemble des objectifs visés.